

Retrait d'une historienne controversée de la commission sur le rôle de la France au Rwanda

AFP, 14 novembre 2020

Une historienne militaire accusée de parti pris s'est « mise en retrait » de la Commission chargée de faire la lumière sur le rôle de la France au Rwanda lors du génocide de 1994, a annoncé samedi cette commission.

Une historienne militaire accusée de parti pris s'est « mise en retrait » de la Commission chargée de faire la lumière sur le rôle de la France au Rwanda lors du génocide de 1994, a annoncé samedi cette commission.

L'organe, présidé par l'historien Vincent Duclert, « a pris acte, le 25 août 2020, de la décision de Madame Julie d'Andurain, Professeure des Universités, de se mettre en retrait des travaux de la Commission », indique un bref communiqué.

Le retrait de l'historienne, annoncé seulement samedi, est intervenu avant la polémique déclenchée par un article du *Canard Enchaîné*. Fin octobre, l'hebdomadaire a exhumé un article qu'elle avait écrit sur l'in-

tervention militaro-humanitaire française Turquoise de juin à août 1994, dans lequel elle estimait notamment que l'« l'Histoire rendrait raison » au bilan de cette opération controversée.

Plusieurs chercheurs et universitaires ont dénoncé « les erreurs », le « parti pris », voire le « négationnisme » du texte et ont estimé qu'il décredibilisait le travail de la Commission.

Mise en place en avril 2019 par le président français Emmanuel Macron, cette commission indépendante de 15 membres doit examiner les archives françaises relatives à l'implication politico-militaire de Paris au Rwanda entre 1990 et 1994.

« Cette mise en retrait volontaire signifie que Madame d'Andurain ne consulte plus d'archives, qu'elle ne participe plus aux réunions d'équipe et qu'elle ne contribue pas à la rédaction du rapport », a expliqué à l'AFP M. Duclert, tout en saluant l'apport

de l'historienne « à la connaissance des institutions militaires contemporaines ».

« Le rapport sera remis le 5 avril au président Macron, lequel le rendra aussitôt public avec l'intégralité des sources in extenso, comme cela a toujours été décidé et annoncé », a-t-il ajouté.

Les polémiques autour des écrits de Mme d'Andurain « n'affectent pas la Commission, dont l'unité se fonde sur l'adhésion au mandat de recherche scientifique qui lui a été confié », a-t-il ajouté.

Les zones d'ombres sur le rôle de la France restent une source récur-

rente de polémique en France et empoisonnent les relations avec Kigali depuis plus de 25 ans.

Parmi les points les plus disputés : l'ampleur de l'assistance militaire apportée par la France au régime du président Habyarimana de 1990 à 1994 ou les circonstances de l'attentat qui coûta la vie à ce même président le 6 avril 1994 et déclencha le génocide.

Emmanuel Macron s'était engagé en mai 2018 à cet accès facilité aux archives françaises, lorsqu'il avait reçu le président rwandais Paul Kagame à l'Élysée.